

CHEMINOT 2024

COTISATIONS MENSUELLES TTC

	GARANTIE 1	GARANTIE 2	GARANTIE 3
Cheminot actif ou retraité			
Moins de 26 ans	18,60 €	20,30 €	27,70 €
De 26 à 34 ans	23,80 €	27,00 €	34,60 €
De 35 à 44 ans	36,20 €	40,60 €	62,80 €
De 45 à 59 ans	49,70 €	56,20 €	68,20 €
De 60 à 64 ans	70,40 €	77,60 €	97,50 €
65 ans et + *	77,60 €	84,40 €	99,10 €
Cheminot actif avec choix du médecin agréé par la SNCF			
De 35 à 44 ans	-	30,20 €	-
De 45 à 59 ans	-	45,80 €	-
Conjoint (ayant-droit) CPRP			
Moins de 26 ans	24,00 €	35,40 €	44,70 €
De 26 à 34 ans	36,20 €	46,80 €	58,60 €
De 35 à 44 ans	47,60 €	52,00 €	71,40 €
De 45 à 59 ans	58,00 €	64,50 €	76,70 €
De 60 à 64 ans	70,40 €	77,60 €	97,40 €
65 ans et + *	77,60 €	84,40 €	99,10 €
Conjoint Régime Général			
Moins de 26 ans	24,40 €	35,70 €	44,70 €
De 26 à 34 ans	36,80 €	47,30 €	58,60 €
De 35 à 44 ans	57,80 €	69,30 €	88,40 €
De 45 à 59 ans	68,30 €	79,80 €	91,60 €
De 60 à 64 ans	79,80 €	93,50 €	111,80 €
65 ans et + *	85,10 €	97,70 €	112,90 €
Enfant (CPRP ou Régime Général) *			
	21,00 €	25,70 €	34,10 €
Invalide (Adhérent ou conjoint)			
	60,20 €	67,70 €	78,20 €
Attestation CPRP = "100% toutes prestations"			
Attestation Sécurité Sociale = "100% toutes prestations sauf vignettes 15% et 30%"			
Revenus modestes			
Retraité CPRP ou bénéficiaire de l'AAH			
Avis d'impôts 2023 : « Revenu Brut Global » inférieur à 16 771 € annuel	60,20 €	67,70 €	78,20 €
Famille			
Avis d'impôts 2023 : « Revenu Brut Global » inférieur à 20 964 € annuel	79,60 €	97,00 €	110,60 €

* Enfant : Gratuité jusqu'au 1^{er} anniversaire et à partir de 3 enfants. Prise en charge jusqu'à 25 ans révolus si étudiants ou apprentis (rémunérés moins de 55% du SMIC) et sur présentation d'un certificat de scolarité.

